

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00775

Numéro SIREN : 489 895 821

Nom ou dénomination : SPARTOO SAS

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001265

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE GRENOBLE**

A2019/001265

Dénomination : SPARTOO SAS
Adresse : 16 Rue Henri Barbusse 38100 GRENOBLE
N° de gestion : 2006B00775
N° d'identification : 489895821
N° de dépôt : A2019/001265
Date du dépôt : 24/01/2019
Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 12/12/2018 AGO3



1422795



1422795

SPARTOO SAS
Société par actions simplifiée au capital de 284.116,30 euros
Siège social : 16, rue Henri Barbusse – 38000 Grenoble
489 895 821 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES EN DATE DU 12 DECEMBRE 2018**

EXTRAITS

PREMIERE RESOLUTION

Constatation de la démission de Commissaires aux comptes et nomination de Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les dispositions des statuts de la Société pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

après avoir pris connaissance des lettres de démission du cabinet Odiceo et de Monsieur Laurent Jouffre en date du 8 octobre 2018 de leur mandat respectif de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant,

nomme à compter de ce jour et pour la durée du mandat de leur prédécesseur, démissionnaire, restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire :

- Cabinet Agili situé 1, rue des Quatre Chapeaux, 69002 Lyon

en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant :

- Arpacha, société à responsabilité limitée située 33, rue Tronchet, 69006 Lyon

qui ont d'ores et déjà, chacun pour ce qui le concerne, fait savoir à la Société qu'il acceptait la mission qui lui a été confiée et ne faire l'objet d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui interdire l'acceptation desdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoir pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copie ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

